

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

**Œuvre des missions catholiques françaises d'Asie et d'Afrique
Fondation reconnue comme établissement d'utilité publique**

42 rue de Grenelle
75007 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Œuvre des missions catholiques françaises d'Asie et d'Afrique
Fondation reconnue d'utilité publique
42 rue de Grenelle
75007 Paris

Aux administrateurs de la fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Œuvre des missions catholiques françaises d'Asie et d'Afrique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « 4. Principes et Méthodes Comptables » de l'annexe aux comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

A ce titre, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, décrites dans la note 8 « Compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier au conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 mai 2026

Batt Audit

Jehanne Garrait



Commissaire aux Comptes

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	19 282	19 282		6 427
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	41 400		41 400	41 400
Constructions	338 183	111 066	227 116	245 479
Installations techniques, matériels et outillage industriels	45 384	45 384		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	393 900		393 900	497 650
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	12 400 000	75 640	12 324 360	8 249 624
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	13 238 148	251 372	12 986 776	9 040 579
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 900		4 900	
Créances reçues par legs ou donations	2 944		2 944	196 743
Autres créances	133 755		133 755	6 948
Charges constatées d'avance	3 691		3 691	1 225
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 000 000		1 000 000	1 500 000
Disponibilités	1 001 615		1 001 615	2 873 502
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 146 905		2 146 905	4 578 418
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	15 385 053	251 372	15 133 681	13 618 997



Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	1 721 903	1 697 636
Fonds propres statutaires	762	762
Fonds propres complémentaires	1 721 141	1 696 874
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	7 569 987	7 351 597
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	7 569 987	7 351 597
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	4 065 823	242 657
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	13 357 713	9 291 890
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	13 357 713	9 291 890
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	395 314	690 104
Fonds dédiés	1 077 932	1 134 258
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	1 473 246	1 824 362
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 180	1 180
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 544	29 568
Dettes issues de legs ou de donations	1 530	4 288
Dettes fiscales et sociales	6 396	2 718
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	266 072	2 464 991
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	302 722	2 502 745
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	15 133 681	13 618 997



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	614 728	1 223 006
Mécénat	2 079 000	1 848 051
Legs, donations et assurance-vie	333 024	180 790
Contributions financières	95 781	140 409
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	319 407	169 286
Autres produits	80 598	38 196
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 522 537	3 599 739
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	77 316	59 292
Aides financières	3 142 006	2 970 227
Impôts, taxes, et versements assimilés	5 837	2 764
Salaires	37 163	37 303
Cotisations sociales	16 331	13 560
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 790	21 438
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	263 081	311 790
Autres charges	16 943	70
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 583 466	3 416 444
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-60 929	183 295
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 167 137	
Autres intérêts et produits assimilés	40 041	42 030
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	155	40 875
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	4 207 332	82 905
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 640	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	4 940	35 893
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		



Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	80 580	35 893
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 126 752	47 012
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	4 065 823	230 307
Produits exceptionnels (V)		12 350
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		12 350
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 729 869	3 694 994
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 664 046	3 452 337
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 065 823	242 657
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



Œuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

Annexe aux comptes annuels 2025

Table des matières

1	Objet Social	4
2	Missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre	4
3	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	4
3.1	Faits caractéristiques de l'exercice	4
3.2	Faits caractéristiques postérieures à la clôture	4
4	Principes et méthodes comptables	5
4.1	Principes généraux	5
4.1.1	Changement de méthode comptable	5
4.1.2	Changement de présentation	5
4.1.3	Changement de méthode d'estimation	5
4.1.4	Changement de réglementation comptable	5
4.2	Principales méthodes comptables	6
5	Informations relatives aux postes du bilan	7
5.1	Actif immobilisé	7
5.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	7
5.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	8
5.1.3	Immobilisations incorporelles	8
5.1.4	Immobilisations corporelles	8
5.1.5	Modalités d'amortissements	9
5.1.6	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9
5.1.7	Immobilisations financières	9
5.2	Actif circulant	10
5.2.1	Créances	10
5.2.2	Créances reçues par legs ou donations	10
5.2.3	Disponibilités	10
5.2.4	Charges constatées d'avance	11
5.3	Fonds propres	12
5.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	12
5.3.2	Actifs constitutifs de la dotation	12
5.4	Fonds reportés et dédiés	12
5.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	12
5.4.2	Fonds dédiés	13
5.5	Dettes	13
5.5.1	Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	13
5.5.2	Dettes des legs ou donations	14
5.5.3	Autres dettes	14
6	Informations relatives au Compte de résultat	15
6.1	Ressources liées à la générosité du public et contributions financières	15
6.2	Financements de projets	15
6.3	Ventilation produits liés au legs	16

6.4	Revenus mobiliers	16
6.5	Résultat financier	16
6.6	Résultat exceptionnel	16
6.7	Contributions volontaires en nature	17
6.8	Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales	17
7	Autres informations	18
7.1	Informations relatives à l'effectif	18
7.2	Honoraires commissaire aux comptes	18
7.3	Engagements hors bilan	18
7.4	Engagements de retraites et avantages assimilés	18
8	Compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	19
8.1	Règles d'élaboration	19
8.2	Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	21
8.2.1	Le compte de résultat par origine et par destination	21
8.2.2	Le compte d'emploi annuel des ressources collectés auprès du public	23

1 Objet Social

L'article 1 des statuts de la Fondation OMCFAA (« Œuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique ») précise que l'établissement a pour but de venir en aide à la Mission Catholique de Shanghai existant en application des conventions Berthémy-Gérard des 20 février 1865, 14 avril et 26 mai 1895, et destinée à travailler en Chine au développement de la civilisation française.

L'article 1 indique également que cette aide pourra s'étendre à toute autre activité culturelle et sociale des Missionnaires français en Asie et Afrique agréée par ledit établissement.

2 Missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre

Les missions sociales de la Fondation se concrétisent par le financement au cours de l'année de projets visant au développement d'activités éducatives, culturelles et sociales conduites dans un cadre d'inspiration ignatienne ainsi qu'au soutien des acteurs de ces actions

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Les financements votés s'élèvent à 3 142 006 € en 2025 pour financer 32 projets. Ils étaient au nombre de 41 projets en 2024 pour 2 970 227 €.

Les ressources des dons, legs, mécénats et contributions financières se sont élevées à 3 122 533 €. Elles étaient de 3 392 256 € en 2024.

Les fonds dédiés : les dons et legs affectés et non encore versés à la clôture sont inscrits au passif en « fonds dédiés ». Ils s'élèvent à 1 077 932 € au 31 décembre 2025 contre 1 134 257 € au 31 décembre 2024.

3.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'ensemble de la fondation ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 modifié par les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

4.1.1 Changement de méthode comptable

La fondation n'a effectué aucun changement de méthode comptable ayant un impact significatif.

4.1.2 Changement de présentation

La fondation n'a effectué aucun changement de méthode de présentation ayant un impact significatif.

4.1.3 Changement de méthode d'estimation

La fondation n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

4.1.4 Changement de réglementation comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

- Les postes d'immobilisations corporelles en cours et d'avances et acomptes sont reclassés sur le poste « Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes ».
- Le poste « Charges constatées d'avance » avant présenté dans le poste divers de l'actif circulant est reclassé dans les créances de l'actif circulant.
- Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :
 - Les indemnités d'assurances sont comptabilisées dans le poste « Autres produits » sans impact sur l'exercice 2025.
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour un montant de 103 750€ en 2025.
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour un montant de 103 750 € en 2025.
- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.
- Les pénalités et amendes fiscales ainsi que les charges sur exercices antérieurs précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.
- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».
- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

4.2 Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

5 Informations relatives aux postes du bilan

5.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

5.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	31/12/2024	Variations de l'exercice			31/12/2025
		+	-	Virements	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	De poste à poste	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles	19 282				19 282
Total Immobilisations incorporelles	19 282	-	-	-	19 282
Terrains	41 400				41 400
Constructions	338 183				338 183
Install. techniques, matériel, outillage	45 384				45 384
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	424 966	-	-	-	424 966
Total Immobilisations corporelles	444 248	-	-	-	444 248
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	497 650	-	103 750	-	393 900
Participations et créances rattachés	8 249 623	12 400 000	8 249 623		12 400 000
Autres titres immobilisés					-
Prêts					
Dépôts					
Total Immobilisations financières	8 249 623	12 400 000	8 249 623	-	12 400 000
Total	9 191 521	12 400 000	8 353 373	-	13 238 148

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Situations et mouvements	31/12/2024	Variations de l'exercice			31/12/2025
		+	-	Virements	
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Réaffectation d'immos	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles	12 854	6 427			19 282
Total Immobilisations incorporelles	12 854	6 427	-	-	19 282
Constructions	92 704	18 362			111 066
Install. techniques, matériel, outillage	45 383				45 384
Autres immobilisations corporelles					
Total Immobilisations corporelles	138 087	18 362	-	-	156 450
Total	150 942	24 789	-	-	175 732

5.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escompte de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.5 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement	
	Mode	Durée d'amortissement
Constructions	L	50 ans
Installation générales	L	20 ans
Agencements	L	10 ans
Site internet	L	3 ans

5.1.6 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Les biens immobiliers reçus par legs et qui ne sont pas en cours de vente sont immobilisés. La contrepartie de ces apports est enregistrée en fonds propres. Ils sont retenus pour leur valeur estimée par le notaire qui a recueilli la déclaration de succession.

Les biens provenant de legs ou de donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Situations et mouvements	31/12/2024	Variations de l'exercice		31/12/2025
		+	-	
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Terrains	5 450			5 450
Constructions	490 149		103 750	386 399
Install. Techniques, matériel, outillage	2 050			2 050
Total biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	497 649	-	103 750	393 900

5.1.7 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Placement	Solde comptable au 31/12/2025	Valorisation au 31/12/2025	Plus-value latente	Moins-value latente
SICAV MAGIC FUND	12 400 000	12 324 360		75 640
Total	12 400 000	12 324 360	-	75 640

5.2 Actif circulant

5.2.1 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant	145 290	145 290	-
Créances Clients et Comptes rattachés	4 900	4 900	
Créances reçues par legs ou donations	2 944	2 944	
Autres	133 755	133 755	
Charges constatées d'avance	3 691	3 691	
Total	145 290	145 290	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

* Les délais de règlement des successions ne permettent pas d'identifier de manière précise l'échéance de l'actif.

5.2.2 Créances reçues par legs ou donations

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres. En 2025, les créances reçues par legs ou donations s'élèvent à 2 944 €.

5.2.3 Disponibilités

Les disponibilités nettes de l'OMCFAA s'élèvent à 1 001 615 € Au 31 décembre 2025 et sont composées :

- De comptes courants pour 513 010 €
- De livrets pour 482 835 €

- D'intérêts courus à recevoir pour 5 770 €

Les valeurs mobilières de placements s'élèvent à 1 000 000 au 31 décembre 2025 et sont composées :

- Des comptes à termes pour 1 000 000 €

5.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 3 690 € au 31 décembre 2025 et correspondent à des charges d'exploitation.

5.3 Fonds propres

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle et certaines ressources ayant un caractère durable.

5.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Libellés	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Rubriques	31/12/2024	Variations	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	1 697 636	24 267	-	-	1 721 903
Fonds propres statutaires	762				762
Fonds propres complémentaires	1 696 874	24 267			1 721 141
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres statutaires					-
Fonds propres complémentaires					-
Réserves	7 351 597	218 390	-	-	7 569 987
Réserves statutaires ou contractuelles					-
Réserves pour projet de l'entité	7 351 597	218 390			7 569 987
Autres					-
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Excédent ou Déficit de l'exercice	242 656	- 242 656	4 065 823	-	4 065 823
Situation nette (sous total)	9 291 889	-	4 065 823	-	13 357 713
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	9 291 889	-	4 065 823	-	13 357 713

5.3.2 Actifs constitutifs de la dotation

La dotation initiale de la Fondation s'élève à 792 €. Elle s'accompagne d'une dotation complémentaire non consommable de 1 721 141 €

5.4 Fonds reportés et dédiés

5.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés sont comptabilisés quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants aux legs acceptés en Conseil d'Administration. Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs. Les fonds reportés liés aux legs ou donations s'élèvent à 395 314 € au 31 décembre 2025.

5.4.2 Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés					
Nature du projet et caractéristiques	Fonds à engager au 31/12/2024	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/2025	
Rubriques	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés à l'exploitation	1 134 257	263 081	319 406	1 077 932	645 645
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
Fonds dédiés sur dons	277 658	255 280	142 253	390 685	134 956
Fonds dédiés sur legs	802 808		152 500	650 308	482 415
Fonds dédiés sur contributions financières	53 791	7 801	24 653	36 939	28 274
Fonds dédiés à l'investissement	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes					
Ressources liées à la générosité du public					
Total	1 134 257	263 081	319 406	1 077 932	645 645

5.5 Dettes

5.5.1 Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 180	1 180		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 544	27 544		
Dettes de legs ou donations*	1 530	1 530		
Dettes fiscales et sociales	6 396	6 396		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	266 072	207 806	58 266	
Produits constatés d'avance				
Total	302 722	244 456	58 266	

*Les délais de règlement des successions ne permettent pas d'identifier de manière précise l'échéance du passif.

5.5.2 Dettes des legs ou donations

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Dettes des legs ou donations » pour les dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès, des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation et de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'entité s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation. En 2025, les dettes des legs ou donations s'élèvent à 1 530 €.

5.5.3 Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 266 072 € et correspondent :

- Aux financements à la clôture pour 266 072 €

6 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

6.1 Ressources liées à la générosité du public et contributions financières

Montants en €	31/12/2025	31/12/2024
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	614 728	1 223 006
Mécénats	2 079 000	1 848 050
Legs, donations et assurance-vie	333 024	180 790
Contributions financières	95 781	140 409
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	319 407	169 286
Autres produits	80 598	38 195
Total	3 522 537	3 599 737

6.2 Financements de projets

La fondation a accordé des aides financières pour un montant de 3 141 806 € en 2025.

6.3 Ventilation produits liés au legs

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Legs acceptés au cours de l'exercice		103 750
Assurances vies encaissées	26 143	177 241
VNC des biens reçus par legs cédés au cours de l'exercice		
Reprises de fonds reportés		
Dotation aux fonds reportés		- 103 750
Autres produits des legs et donations	12 090	3 550
Total	38 234	180 790

6.4 Revenus mobiliers

Les revenus immobiliers correspondent principalement aux revenus de quatre appartements mis en location et s'élèvent à 34 897 € en 2025.

6.5 Résultat financier

Résultat financier	31/12/2025	31/12/2024
Total Produits financiers	4 207 333	82 904
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 167 137	-
Autres intérêts et produits assimilés	40 041	42 029
Différences positives de change	155	40 875
Total Charges financières	80 580	35 893
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	75 640	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	4 940	35 893
Total	4 126 752	47 012

6.6 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	31/12/2025	31/12/2024
Total Produits exceptionnels		12 350
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 350
Total		12 350

6.7 Contributions volontaires en nature

Pour réaliser son activité, la Fondation bénéficie du soutien de bénévoles mobilisés dans ses instances. Ces concours bénévoles ne relèvent pas d'un caractère significatif à la compréhension de son activité. La Fondation n'a pas mis en place un dispositif de recensement et de valorisation de ceux-ci.

La Fondation ne bénéficie pas d'autres contributions volontaires en nature.

6.8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

7 Autres informations

7.1 Informations relatives à l'effectif

L'effectif salarié de l'association se décompose ainsi, par catégorie.

Catégories	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	
Total	1

7.2 Honoraires commissaire aux comptes

Rubriques	Montant
Honoraires TTC facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 900
Honoraires TTC facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Total	10 900

7.3 Engagements hors bilan

Néant.

7.4 Engagements de retraites et avantages assimilés

Compte tenu de la faible ancienneté du salarié présent au 31 décembre 2025, les engagements au titre des indemnités de retraite ne sont pas significatifs et n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

8 Compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

La Fondation fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources et du compte de résultat par origine et par destination ont fait l'objet de décision en conseil d'administration et sont présentées ci-après.

8.1 Règles d'élaboration

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, les missions sociales de la fondation OMCFAA sont, de soutenir en Asie et en Afrique :

- Le développement d'activités éducatives, culturelles et sociales conduites dans un cadre d'inspiration ignatienne ainsi que de soutenir l'accompagnement et la formation humaine et professionnelle des acteurs de ces actions ;
- La formation d'étudiants ;
- Le service jésuite du volontariat international INIGO, qui envoie chaque année des jeunes volontaires laïcs au service des missions des jésuites à travers le monde.

Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- De dons, legs et mécénat : dons manuels, legs et assurances vies, mécénat ;
- D'autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, produits de gestion et de cession des immobilisations issues de la générosité publique (legs ou donations) ;

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de la fondation à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour de contributions financières.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;

- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : financements versés au cours de l'année, conformément aux objectifs statutaires de la fondation ;
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité, de gestion des dons, des libéralités et du patrimoine issu de celles-ci et de recherche de fonds privés. Ces frais comportent les frais de gestion des biens immobiliers acquis par legs et non destinés à être cédés ;
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts de gestion refacturés. Ils sont répartis par clé individuelle en fonction des missions réalisées qui est de 60% pour les frais d'appel à la générosité du public et de 40% pour les frais de fonctionnement en 2025.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources sont affectées de la façon suivante :

- Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, contributions financières, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées après déduction de 5% pour frais de traitement dans la limite de 5 000 € par don ;
- Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants : missions sociales, frais d'appel des fonds, frais de fonctionnement.

8.2 Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

8.2.1 Le compte de résultat par origine et par destination

A PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	7 314 681	7 314 681	3 385 296	3 385 296
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	614 728	614 728	1 223 006	1 223 006
Legs, Donations et assurances vies	333 024	333 024	180 788	180 788
Mécénat	2 079 000	2 079 000	1 848 051	1 848 051
Autres produits liés à la générosité du public	4 287 930	4 287 930	133 451	133 451
2. Produits non liés à la générosité du public	95 781		140 409	
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contrepartie	95 781		140 409	
Autres produits non liés à la générosité du public	0			
3. Subventions et autres concours publics				
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	319 407	294 753	169 286	169 286
TOTAL	7 729 869	7 609 435	3 694 992	3 554 583
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	3 142 006	3 029 372	2 970 227	2 855 335
Réalisées en France	-	-	15 000	15 000
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes		-	15 000	15 000
Réalisées à l'étranger	3 142 006	3 029 372	2 955 227	2 840 335
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes	3 142 006	3 029 372	2 955 227	2 840 335
2. Frais de recherche de fonds	104 220	104 220	74 644	74 644
Frais d'appel à la générosité du public	104 220	104 220	74 644	74 644
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	79 099	79 099	95 675	95 675
4. Dotation aux provisions et dépréciations	75 640	75 640		
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	263 081	255 280	311 790	286 273
TOTAL	3 664 046	3 543 611	3 452 335	3 311 926
EXCEDENT OU DEFICIT	4 065 823	4 065 823	242 657	242 657

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	0	0	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	0	0	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

8.2.2 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public	7 314 681	3 385 296
Réalisées en France	0	15 000	Cotisations sans contrepartie	-	-
Actions réalisées par l'organisme	-	-	Dons, legs et mécénats	-	-
Versement à d'autres organisations	0	15 000	Dons manuels	614 728	1 223 006
Réalisées à l'étranger	3 029 372	2 840 335	Legs, donations et assurance-vie	333 024	180 788
Actions réalisées par l'organisme	-	-	Mécénats	2 079 000	1 848 051
Versement à d'autres organisations	3 029 372	2 840 335	Autres ressources liées à la générosité du public	4 287 930	133 451
2. Frais de recherche de fonds	104 220	74 644			
Frais d'appel à la générosité du public	104 220	74 644			
Frais de gestion des legs	27 758	31 807			
Frais d'appel à la générosité du public	76 462	42 836			
Frais de recherche d'autres ressources	75 640,00	-			
3. Frais de fonctionnement	79 099	95 675			
TOTAL DES EMPLOIS	3 212 691	3 025 653	TOTAL DES RESSOURCES	7 314 681	3 385 296
Dotations aux provisions et dépréciations	75 640		Reprise sur provisions et dépréciations	0	-
Report en fonds dédiés de l'exercice	255 280	286 273	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	294 753	169 286
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 065 823	242 657	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	7 533 795	3 554 583	TOTAL	7 609 435	3 554 583
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	9 002 330	8 738 235
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	4 065 823	242 657
			Affectation en dotation non consommable	-24 267	-
			Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	0	-
			DAP immo financées par la GP	24 790	21 438
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	13 068 676	9 002 330
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL			TOTAL		